

Faits saillants de la réunion du Conseil d'administration

28 mai 2020 - Vidéoconférence

PRIORITÉS

RAPPORT DES AUDITEURS EXTERNES

Monsieur Robert Rhéaume de la firme BDO Canada s.r.l. lit le rapport de l'auditeur indépendant adressé aux membres du conseil d'administration concernant l'audit externe. Il présente ensuite les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020. Il confirme que selon l'audit externe, les tests de contrôles internes du CSCE sont efficaces.

Monsieur Bernard Lamarche demande si l'étendue et la nature des procédures de vérification ont des impacts sur l'agrément. Monsieur Robert Rhéaume mentionne que les procédures de vérification sont axées sur l'aspect financier et des tests de conformité des procédures et des contrôles internes. Ceci a un impact indirect, mais la firme n'effectue aucun test ni procédure directe ou indirecte concernant l'agrément institutionnel.

• APPROBATION DE LA NOUVELLE ÉCHELLE SALARIALE

Le CSCE est dans la troisième et dernière année des augmentations salariales. En consultation avec le comité sur le bien-être au travail, une stratégie fut développée pour obtenir un consensus sur la façon optimale de distribuer les augmentations. Quatre options sont présentées, dont la quatrième qui fut recommandée par le comité sur le bien-être au travail.

Madame Louise Lapensée souligne que les augmentations salariales du psychologue et des infirmières praticiennes ont déjà été établies par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD). Ils recevront une augmentation de 5,4 %. En outre, le salaire de la direction générale demeurera statu quo.

Les membres du conseil d'administration conviennent d'ajuster tous les salaires au même échelon, soit à 94,35 % du maximum de l'échelle Korn Ferry 2017. Globalement, les augmentations varient de 0,75 % à 2,43 %.

Madame Louise Lapensée présente ensuite la nouvelle échelle salariale des médecins qui fut ajustée par le MSSLD à 285 235 \$ pour l'année 2020-2021.

RENOUVELLEMENT DU BAIL DE BOURGET

Le nouveau propriétaire du site de Bourget demande de renégocier le bail du CSCE. Les négociations de renouvellement résultent d'un long processus et le propriétaire demande de devancer les négociations de trois ans afin d'aligner ses obligations hypothécaires.



Le CSCE a embauché la firme de courtage en immobilier commercial Colliers International et les résultats de l'évaluation financière de la proposition semblent être favorables. Une entente est convenue pour un renouvellement jusqu'en juillet 2038.

La direction générale recommande donc de renouveler le bail pour une période de quinze ans, soit du 1^{er} août 2023 au 31 juillet 2038. Le conseil d'administration approuve ce renouvellement.

• DÉLÉGATION DE VOTE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ALLIANCE POUR DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ

L'assemblée générale annuelle de l'Alliance aura lieu le mardi 9 juin 2020 en mode virtuel. Comme la direction générale du CSCE siège au sein du conseil de l'Alliance, elle a un droit de vote à cette assemblée. Le CSCE doit aussi être représenté à la réunion annuelle par un représentant ayant aussi un droit de vote. Monsieur Marc Bisson propose la nomination de Monsieur Jean-François Pagé. Ce dernier confirme sa disponibilité.

MONITORAGE - SUIVI

• LETTRE DE REMERCIEMENT AU PERSONNEL DU CSCE

La lettre de reconnaissance du président datée du 20 mai 2020 a été envoyée à tout le personnel.

LA PAROLE EST À VOUS

Les membres du conseil d'administration donnent de leurs nouvelles en ces temps de pandémie.

Monsieur Bernard Lamarche croit qu'un déconfinement trop rapide risque d'épuiser les ressources et les personnes qui travaillent en première ligne. Il indique que pour les aînés, la santé mentale est aussi importante que la santé physique. La crise actuelle apporte cependant de nouvelles opportunités, soit de nouvelles demandes et possibilités de financement pour divers projets.

Madame Paulette Hébert demande s'il y a des restrictions concernant les rendez-vous virtuels par Zoom. Monsieur Marc Bisson répond que l'Alliance suggère préférablement d'utiliser la télémédecine (OTN).

Madame Diane Sabourin remarque que les choses au site de Crysler vont bien. Elle demande si les rendez-vous du mois de juin 2020 seront reportés. Monsieur Marc Bisson répond qu'il n'en est pas certain.

Monsieur Jean-François Pagé demande si le nouveau dossier médical électronique (DME) Telus PS Suite facilitera les rencontres de façon virtuelle avec les patients. Monsieur Marc Bisson remarque que la date de lancement du nouveau système est le 15 juin 2020. Le système est offert



gratuitement pendant trois mois. Le logiciel est coûteux, cependant l'Alliance essaie de négocier un prix de groupe plus favorable. Les coûts additionnels anticipés pour l'année 2020-2021 seront de l'ordre de 60 000 \$.

Le CSCE est le dernier centre à adopter le logiciel PS Suite. Un des avantages de PS Suite est qu'il y a une intégration avec le système OTN à même l'application. Monsieur Bisson remarque qu'il ne sera pas possible d'évaluer les capacités du système avant que tous les intervenants et utilisateurs soient revenus au bureau après la pandémie. Un éventuel retour au travail nécessitera une autre période d'ajustement.

Madame Hélène Racine remarque que les rendez-vous virtuels vont très bien, sont à l'heure et que ceci est très apprécié. Elle espère que l'on continuera avec cette approche dans le futur. Monsieur Marc Bisson remarque qu'effectivement l'on anticipe de possiblement modifier nos processus en conséquence, mais qu'il y aura toujours un besoin de visites en personne.

Madame Louise Lapensée mentionne que c'est sa 250^e et dernière réunion depuis le tout début. Elle remercie tous un chacun de leur appui au cours des années et offre ses félicitations au CA pour leur excellent modèle de gouvernance. Elle est en poste depuis les débuts du CSCE et elle l'a vu prendre de l'expansion, soit de deux employés au tout début, à 106 aujourd'hui.

Monsieur Jean Mignault se présente aux membres et donne un aperçu de ses antécédents professionnels et de carrière. On lui souhaite la bienvenue.

INFORMATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Marc Bisson demande une résolution afin d'obtenir la signature du président pour la Déclaration de conformité du RLISS – prolongation des ententes de responsabilisation en matière de services (jusqu'au 31 mars 2021). Il demande également au président de signer l'annexe 1 et l'annexe A de l'entente avec le RLISS, confirmant ainsi son accord avec la rémunération des administrateurs et des indicateurs de rendement. Ceci est un processus administratif annuel.

Monsieur Marc Bisson avise les membres qu'une période transitoire perturbante aura lieu la semaine du 8 au 12 juin 2020, puisque tous les intervenants en santé seront en formation pour le nouveau dossier médical électronique PS Suite. Les ressources affectées au changement ont élaboré des plans de gestion du temps et de formation, tout en continuant l'offre de service aux clients. Certains rendez-vous devront être remis et on s'attend à une période d'adaptation. La date de mise en œuvre (*qo-live*) du nouveau système est le lundi 15 juin 2020.

Monsieur Bernard Lamarche demande si l'on s'attend à soumissionner les services comptables, présentement fournis par la firme de comptables professionnels agréés BDO. Ceci sera un sujet de discussion à l'assemblée générale annuelle prévue pour septembre 2020.